



Mutualisation des fonctions support Un dialogue de sourd

Les points suivants constituaient l'ordre du jour de ce groupe de travail du 14 mai 2014, particulièrement chargé :

- cartographie du système d'information ministériel ,
- regroupement de centres informatiques d'hébergement et mutualisation des moyens relatifs aux « couches basses »,
- projet de « gestion des experts »,
- regroupement des centres de services partagés (CSP) Chorus d'administration centrale
- renforcement de la fonction achat et de la mutualisation des achats ministériels,
- mutualisation en matière de documentation

Dans sa déclaration liminaire, la fédération des Finances CGT a insisté sur le défaut de bilan des réformes passées en matière de mutualisation des fonctions supports, tant en terme d'effectifs que d'implantations, sur les risques psychosociaux engendrés par les réformes menées systématiquement sans concertation donc sans l'aval des personnels.

Nous craignons qu'une nouvelle série de réformes et de mutualisations menées à la hussarde n'ait des conséquences dramatiques sur les personnels et le bon fonctionnement des services.

Aujourd'hui, l'administration utilise le terme « *mutualisation* » pour les fonctions support mais derrière ce terme se cache une réalité souvent très différente faite de suppressions d'activités, de fusions, de centralisations qui éloignent les missions et activités toujours plus des agents et des services.

Ce groupe de travail s'est déroulé en deux parties. Une première partie sur les systèmes d'information, la seconde étant consacrée aux centres de services partagés (CSP) Chorus, à la fonction « *achat* » et à la mutualisation en matière de documentation.

Nous avons assisté dans un premier temps à un exercice d'hypnotisation de la part de la DSI. Beaucoup d'informations, aucune perspective, pas de chiffrage ni l'ombre d'une doctrine en

matière de mutualisation. Comble du ridicule, on nous apprend en séance que tous les documents n'ont pas pu nous être envoyés en amont du GT, ils nous sont distribués au cours de la réunion... avec seulement 9 exemplaires pour 20 représentants du personnel !!! On nous explique qu'un travail de recensement est nécessaire sans savoir ce qui en sera fait, que peut-être une ligne directrice sera élaborée, pour une cible dans les 10 ans qui viennent !!! Ces propos sont assez stupéfiants quand on sait que Bercy se réfère à une lettre des ministres du 29/10/13 qui fixe l'échéance des réformes à la fin 2014 !! On l'aura compris, il y a une volonté d'opacité, il n'y a pas de schéma opérationnel, pas de doctrine claire, juste un postulat : il faudra faire des économies d'emplois !!!

A partir de ces faits, comment travailler sereinement sans ligne claire, sans documents, sans discussions, sans dialogue. C'est un dialogue de sourds !

La seconde partie débute avec 1H30 de retard et aborde le regroupement des centres de services partagés (CSP) Chorus, la fonction achat et la mutualisation en matière de documentation

Pour les centres de services partagés (CSP) Chorus des révélations sont faites rapidement : il faut optimiser encore le schéma actuel (alors même qu'il est très récent puisqu'il date de 2010 /2011) en persévérant dans la mutualisa-

tion, la concentration et les restructurations !! Alors que l'Administration reconnaît que de gros efforts ont déjà été demandés aux personnels et que la mise en place des CSP s'est faite dans la douleur. Malgré cela, un nouveau cycle de restructurations va débuter, très rapidement, avec une échéance à fin 2017 !!!

Pour l'administration, optimiser signifie :

- rattacher le CSP du Trésor au CSP de Centrale
- idem pour l'INSEE
- la configuration 3 CSP FIP actuels n'a plus de raison d'être
- passer la DGDDI en mode facturier, puis regroupement de CSP

Bien entendu, toutes ces annonces sont faites sans documents de travail sur le bilan des réformes passées, et alors même que les directions avaient fait (en 2010- 2011) des choix structurants. Aucune piste n'est donnée sur les lieux de travail qui seront choisis pour la mutualisation des services. Bercy nous explique que l'impact sur les effectifs sera communiqué plus tard.

A ce stade, l'utilité de poursuivre la discussion se pose : il semblerait que des décisions soient prises alors même que nous ne sommes que dans un groupe de travail où les documents et informations demandés ne sont pas fournis.

Concernant la fonction achat, l'administration annonce le renforcement du rôle du responsable ministériel des achats (RMA) avec son rattachement au secrétariat général ainsi que le renforcement de la mutualisation des achats ministériels.

Par rapport à nos remarques sur la souffrance des agents constatée au Service des achats de l'Etat (SAE) et à la saisine du CHSCT, Bercy reste muet.

L'administration veut conduire à marche forcée des restructurations et avance masquée.

La CGT a alerté la présidente, nous sommes conscients des enjeux et il serait dangereux pour Bercy de mener ces réformes (dans le seul but de faire des gains d'emplois) unilatéralement, sans avis et consultation des personnels et de leurs représentants. Quand on refuse de communiquer sur les bilans des réformes passées, quand on refuse de parler des personnels et de leurs inquiétudes, quand on refuse de parler d'organisation du travail, quand on refuse de parler des missions, on sème la suspicion et la colère...